

Examen régional africain de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Rabat, 31 août et 1er septembre 2021

Note d'information

Table ronde thématique 4 : Améliorer l'élaboration des politiques et le débat public fondés sur des valeurs et la connaissance des faits, et renforcer la coopération dans le domaine des migrations

Objectif 1 : Collecter et utiliser des données précises et ventilées qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits	Objectif 3 : Fournir dans les meilleurs délais des informations exactes à toutes les étapes de la migration
Objectif 17 : Éliminer toutes les formes de discrimination et encourager un débat public fondé sur l'analyse des faits afin de faire évoluer la manière dont les migrations sont perçues	Objectif 23 : Renforcer la coopération internationale et les partenariats mondiaux pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

I. Quelles sont les opportunités et les principales difficultés qui seront examinés dans le cadre de la table ronde thématique ?

Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières encourage l'utilisation de données et de statistiques sur les migrations pour éclairer l'élaboration des politiques et faciliter la mise en œuvre des programmes, projets et activités touchant les migrants. Il met également l'accent sur la diffusion d'informations précises afin de lutter contre la discrimination et de promouvoir des discussions ouvertes sur les migrations. Dans le contexte africain, où l'on assiste à une prolifération d'informations inexactes sur les médias sociaux et de stéréotypes négatifs sur les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, il existe un besoin profond de programmes et d'initiatives qui utilisent des données et des informations précises et fiables sur les migrations en vue d'aider à combattre la discrimination et la xénophobie. Les statistiques panafricaines, sous-régionales et nationales existantes devront être renforcées afin de suivre l'augmentation du nombre de migrants sur le continent, tandis que les Africains tirent parti des protocoles de libre circulation.

Les institutions académiques, les instituts de recherche publics et privés et les experts en la matière devraient également être sollicités pour approfondir la compréhension des migrations à chaque étape du processus migratoire, de la phase précédant le départ au retour et à la réintégration. L'amélioration des données, y compris des données ventilées par âge, sexe, origine ethnique et handicap, et une analyse plus approfondie des données faciliteront non seulement la réalisation de l'objectif 1 du Pacte mondial, mais éclaireront également les thèmes

transversaux et jetteront davantage de lumière sur des questions telles que les flux, les coûts et la contribution économique des transferts de fonds, la transférabilité des droits et des avantages acquis, la contrebande et la traite des personnes, et les besoins à long terme des migrants en matière de retour et de réintégration. Elle permettra également de mettre en lumière les questions émergentes, notamment le lien entre les migrations et les urgences internationales en matière de santé publique, comme la pandémie de COVID-19 en cours, et le rôle des nouvelles technologies et des innovations dans la réduction des coûts liés aux transferts de fonds.

Parmi les défis qui entravent la formulation de politiques efficaces en matière de migration figure l'incapacité de nombreux bureaux nationaux de statistiques des pays africains à collecter et à traiter régulièrement des données sur les migrations. Des efforts sont également nécessaires pour renforcer la capacité d'analyse et de communication des données des bureaux statistiques des communautés économiques régionales du continent.

La participation des diasporas aux initiatives de développement est désormais reconnue comme l'un des piliers d'une approche globale de la société pour la mise en œuvre du Pacte mondial. Dans certains pays, la proportion du produit intérieur brut (PIB) générée par les envois de fonds des migrants a dépassé la proportion générée par les investissements directs étrangers et est devenue emblématique du rôle que les membres des diasporas peuvent jouer dans le développement économique de leur pays d'origine. Un certain nombre de plateformes innovantes ont facilité les transferts d'argent mobile vers et à l'intérieur de l'Afrique et réduit les frais d'envoi de fonds. L'utilisation des technologies émergentes, non seulement pour les transferts de fonds mais aussi dans d'autres secteurs économiques, offre de nombreuses possibilités aux communautés de la diaspora africaine et aux jeunes de contribuer au développement du continent.

II. Quelles mesures doivent-elles être prises pour faciliter la réalisation de l'objectif global de la table ronde thématique 4 en Afrique ?

- Établir des bases et des normes harmonisées pour les systèmes d'information, de données et de statistiques sur les migrations aux niveaux continental, sous-régional et national pour les communautés économiques régionales et les organismes nationaux de statistique ;
- Déterminer les besoins et les priorités en matière d'information à toutes les étapes de la migration. Les parties prenantes devraient, entre autres, recenser les besoins d'information et collecter des données et des informations sur le retour et la réintégration et sur les besoins de protection des migrants africains dans les pays africains et les autres pays de destination, y compris ceux en situation d'urgence. Des données plus précises sur les groupes de population en situation de grande vulnérabilité, notamment les enfants non accompagnés, les personnes disparues et les victimes du trafic et de la traite des personnes, sont également nécessaires ;
- Prendre des mesures pour éliminer la discrimination et la xénophobie à l'égard des migrants dans le contexte des initiatives et des cadres panafricains sur la libre circulation des personnes et la libéralisation du commerce, et dans le contexte des initiatives d'intégration régionale lancées par les communautés économiques régionales ;

- Lancer des initiatives nationales et régionales pour promouvoir l'externalisation de la main-d'œuvre afin de donner aux jeunes et aux personnes peu qualifiées des possibilités d'emploi au-delà des frontières, tout en cherchant à retenir ceux qui possèdent des compétences essentielles, notamment les professionnels de la santé ;
- Lancer des initiatives de collecte et de contrôle des données afin de guider les politiques de protection des migrants africains contre le racisme, les abus et l'exploitation dans le contexte des accords de coopération internationale sur les migrations, y compris le Pacte mondial lui-même, et des instruments relatifs au travail et aux droits de l'homme ;
- Élargir le champ de la recherche sur la contribution des migrants au développement pour y inclure les envois de fonds, les transferts de technologies et d'idées novatrices et les contributions au développement au niveau communautaire, tout en prenant des mesures pour réduire le coût des transferts d'argent vers l'Afrique et à l'intérieur du continent ;
- Lancer des initiatives à l'échelle continentale, sous-régionale, nationale et locale, notamment des campagnes de dialogue social et de sensibilisation incluant les médias de la diaspora et les migrants eux-mêmes, afin de lutter contre les stéréotypes et les perceptions négatives des migrants.

III. Questions d'orientation

- Quels sont les besoins immédiats en matière d'informations et de données à toutes les étapes de la migration, y compris les étapes précédant le départ, le trajet de migration, le retour, la réinstallation, la réintégration et la migration de retour, dans les différents pays, sous-régions et secteurs ?
- Comment renforcer la formulation de politiques et de programmes fondés sur des données probantes pour lutter contre la discrimination à l'égard des migrants ?
- À la lumière des nouveaux défis, notamment ceux découlant de la pandémie de COVID-19, quels sont les principaux problèmes auxquels sont confrontés les pays africains et sur lesquels on ne dispose pas de données suffisantes, tels que les flux de transferts de fonds, le trafic illicite et la traite des personnes, la transférabilité des pensions et l'accès des migrants aux programmes de santé et d'assistance sociale ?
- Comment les données pourraient-elles être utilisées plus efficacement pour améliorer les protections offertes aux migrants en Afrique et dans d'autres régions du monde ?
- Dans quelle mesure la région Afrique a-t-elle progressé en termes de ventilation des données relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable par statut migratoire ? Que faut-il faire pour combler les lacunes en matière de données ?
- Quels sont les principales difficultés qui minent les systèmes continentaux de collecte de données sur les migrations ?

- Comment les parties prenantes peuvent-elles utiliser efficacement des données fiables et de haute qualité pour documenter les programmes et les initiatives de planification sur les migrations en Afrique ?
- Comment pouvons-nous renforcer la capacité des gouvernements, des institutions universitaires et des acteurs de la société civile à lutter contre les stéréotypes et les préjugés bien ancrés à l'égard des migrants ?
- Comment pouvons-nous utiliser les données pour mettre en évidence les contributions des migrants au développement de leurs pays d'origine et de destination ?

IV. Ressources complémentaires

On trouvera ci-dessous une liste des principales ressources concernant ce domaine thématique :

- Banque mondiale, *Identification for Development (ID4D) Initiative* (Initiative Identification pour le développement). Voir : id4d.worldbank.org/ (en anglais).
- Commission de l'Union africaine (CUA) et Organisation internationale pour les migrations (OIM), *Rapport sur la migration en Afrique : Remettre en question le récit* (2020). Disponible à l'adresse : <https://publications.iom.int/books/rapport-sur-la-migration-e-n-afrique-remettre-en-question-le-recit>.
- Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique, Global SDG Indicators Database (Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable). Disponible à l'adresse : <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database> (en anglais).
- Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique, Groupe d'experts des Nations Unies sur les statistiques des migrations, *Suggested questions on international migration (based on country practices): Guidance note* (Suggestions de questions sur les migrations internationales (basées sur les pratiques des pays) : Note d'orientation). Disponible en anglais à l'adresse : [https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/migration-expert-group/methodology/Suggested questions on international migration rev MD HC-clean.pdf](https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/migration-expert-group/methodology/Suggested%20questions%20on%20international%20migration%20rev%20MD%20HC-clean.pdf).
- Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique, Réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur les statistiques des migrations internationales : Concepts, définitions, données et indicateurs (juin 2020). Voir : <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/migration-expert-group/meetings/> (en anglais).
- Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), *Mesures relatives aux situations de handicap, aux migrations et aux enregistrements de mariages : questions recommandées pour inclusion dans les questionnaires des recensements*

(mai 2019). Disponibles à l'adresse : <https://www.unfpa.org/fr/resources/resume-technique-mesures-relatives-aux-situations-de-handicap-aux-migrations-et-aux>.

- Institut de statistique de l'Union africaine (Pan-African Institute for Statistics) (STATAFRIC). Pour davantage d'informations, veuillez consulter : au.int/en/ea/statistics/statafric (en anglais).
- North Africa Mixed Migration Task Force (Groupe de travail sur les migrations mixtes en Afrique du Nord), Mixed Migration Hub (Centre sur les migrations mixtes). Voir : www.mixedmigrationhub.org/ (en anglais).
- Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT). Pour davantage d'informations, veuillez consulter : www.afristat.org/.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM), *Africa migration data network* (Réseau africain de données sur les migrations). Voir : <https://gmdac.iom.int/AfricaMigrationDataNetwork> (en anglais).
- Organisation internationale pour les migrations (OIM), Displacement Tracking Matrix (Matrice de suivi des déplacements). Disponible en anglais à l'adresse : dtm.iom.int/.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM), *IOM Continental Strategy for Africa 2020–2024* (Stratégie continentale de l'OIM pour l'Afrique 2020-2024) (2020). Disponible en anglais à l'adresse : publications.iom.int/books/iom-continental-strategy-africa-2020-2024 (en anglais).
- Organisation internationale pour les migrations (OIM), Centre d'analyse de données migratoires mondiales, Portail sur les données migratoires. Accessible à l'adresse : <https://www.migrationdataportal.org/fr/node/607>.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM), *État de la migration dans le monde 2020* (2021). Disponible à l'adresse : <https://worldmigrationreport.iom.int/fr>.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM), *Missing Migrants Project (Africa portal)* (Projet sur les migrants disparus – Portail Afrique). Disponible en anglais à l'adresse : missingmigrants.iom.int/region/Africa.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM), *COVID-19 Mobility Impacts: Human Mobility Impacts Due to COVID-19* (Impacts de la COVID-19 sur la mobilité : Impacts sur la mobilité humaine dus à la pandémie de COVID-19). Disponible en anglais à l'adresse : migration.iom.int/.